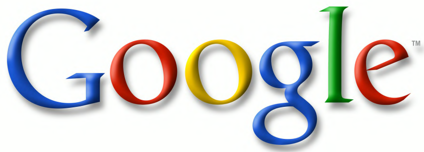
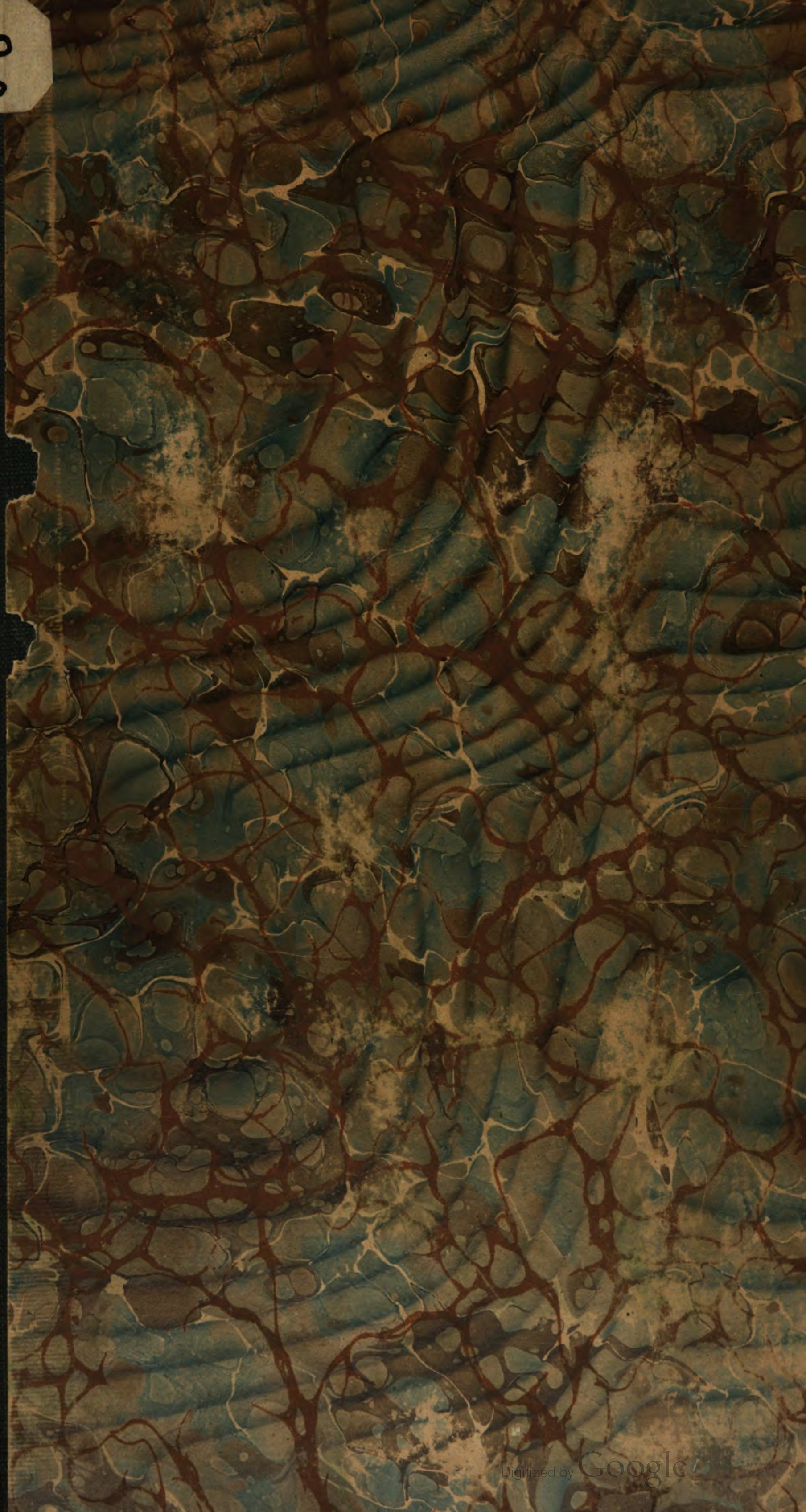
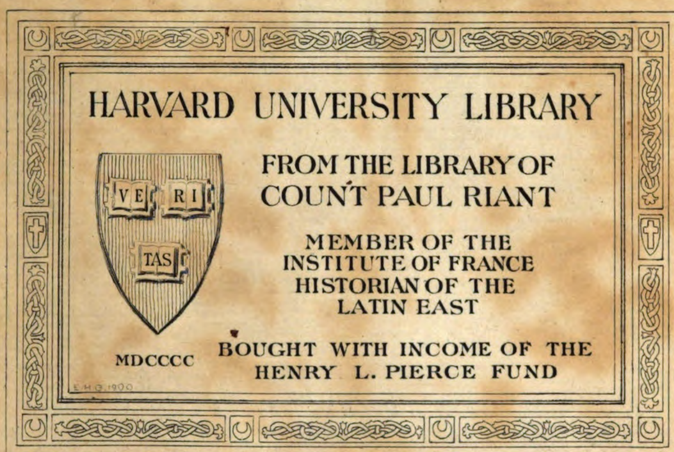





HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT
MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST
VE RI
TAS
MDCCCC
BOUGHT WITH INCOME OF THE
HENRY L. PIERCE FUND

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

ABÉLARD

TIRÉS DES MANUSCRITS DE FLEURY

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ORLÉANS

PAR

M. CH. CUISSARD

PROFESSEUR
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS
ET DE LA SOCIÉTÉ DUNOISE

ORLÉANS
IMPRIMERIE ERNEST COLAS
VIS-A-VIS DU MUSÉE
1880

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

ABÉLARD

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

ABÉLARD

TIRÉS DES MANUSCRITS DE FLEURY

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ORLÉANS

PAR

M. CH. CUISSARD

PROFESSEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS

ET DE LA SOCIÉTÉ DUNOISE



ORLÉANS

IMPRIMERIE ERNEST COLAS

VIS-A-VIS DU MUSÉE

1880

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

ABÉLARD

De tous les hommes qui ont passionné les écoles de Paris au douzième siècle, aucun n'a laissé dans les cœurs un souvenir plus profond et plus durable qu'Abélard : le triomphe de son enseignement, les malheurs de ses amours et la haine de ses ennemis l'environnent encore d'une poétique auréole; aussi est-il avec saint Bernard celui dont la pâle et spirituelle figure se détache le plus vivement sur le fond si sombre et si monotone de la société du moyen-âge.

L'illustre Abélard fut un esprit trop puissant pour ne pas avoir laissé quelques traces dans l'histoire littéraire de l'Orléanais, et cet heureux pays qui a la passion du souvenir et aussi celle des lettres ne pouvait oublier le vainqueur de Guillaume de Champeaux. Orléans, à cette époque fameuse, était agité de la fièvre de versi-

fier comme Paris, de celle de discuter; il aurait été vraiment étonnant que la verve si féconde de nos poètes qui, sur une feuille de figuier, pouvaient faire cinquante vers, n'en eût pas inspiré quelques-uns en l'honneur d'Abélard. Aussi c'est avec une douce joie que nous avons trouvé dans les manuscrits si précieux de la bibliothèque publique d'Orléans, dont toutes les richesses n'ont pas été explorées, plusieurs documents nous rappelant et le philosophe et le maître d'Héloïse.

Jusqu'ici personne, croyons-nous, ne les a indiqués et cependant ils jettent un jour tout nouveau sur une époque peu connue de nos annales orléanaises. C'est une nouvelle page d'histoire qui fut pleine de charmes pour celui qui la découvrit. Si l'érudit, si le savant éprouve une jouissance naturelle dans la rencontre fortuite de quelque inscription ou d'un texte évoquant le souvenir glorieux de Rome ou d'Athènes, quelle joie plus grande, nous allions dire plus légitime, pénètre le cœur de celui qui a l'heureuse fortune de mettre la main sur un papier de famille longtemps ignoré; et notre pays n'est-il pas pour nous la plus douce famille, comme le dit si bien notre illustre Pyrrhus d'Angleberme : *Ea profecto regio præ ceteris a nobis jure praedicanda est quam vitæ principem habemus, a qua sumpsimus primordia, cui nati sumus, vitamque ipsam ac salutem debemus.*

Nous avons donc découvert deux documents dont l'un surtout renferme une suite de traités philosophiques complétement inédits; l'autre est un petit poème sur la vie d'Abélard, qui semble être le complément du

premier : double fait plein d'importance et qui ne peut manquer d'intéresser non-seulement les Orléanais, mais encore les amis des sciences philosophiques du moyen-âge si peu connues encore de nos jours.

« Car, dit M. Cousin, Abélard et Descartes sont incontestablement les deux plus grands philosophes qu'ait produits la France, et cependant, il y a douze années (1836), la France n'avait point une édition complète de Descartes, et elle attend encore une édition complète d'Abélard. Un bon nombre d'ouvrages jadis célèbres sont encore ensevelis dans la poussière des bibliothèques de la France et de l'Europe. J'appelle de tous mes vœux, je seconderais de tous les moyens qui sont en moi une édition complète des œuvres d'Abélard, et si j'étais plus jeune, je n'hésiterais pas à l'entreprendre. » (*Collection des Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, 1836, introduct. page V).

Tel n'est pas pourtant le but que nous voulons atteindre, plus modeste est notre entreprise ; nous nous bornons à une simple indication, laissant à d'autres plus instruits que nous et plus versés dans la philosophie la noble tâche de compléter l'admirable ouvrage de M. Victor Cousin.

I.

Depuis qu'on s'occupe sérieusement du moyen-âge, et qu'on étudie ces temps appelés siècles d'ignorance parce que nous les ignorions complètement, on a redressé

bien des erreurs. La philosophie, avant la théologie, avait joué un rôle important qu'on avait méconnu. La nature des genres et des espèces a donné lieu à la controverse la plus longue peut-être et la plus animée, certainement la plus abstraite, qui ait passionné l'esprit humain. La durée de cette controverse est un fait historique. Elle a commencé avant le moyen-âge et elle s'est maintenue à l'état de guerre civile intellectuelle, depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVe, c'est-à-dire pendant plus de quatre cents ans. La chaleur et la violence même avec lesquelles cette guerre a été soutenue passent toute idée; et si le règne de la scolastique est à bon droit regardé comme l'ère des disputes, il en doit la réputation à la question des universaux. Or, si, suivant Abélard lui-même qui a dit : « Il semblait que la science résidât tout entière dans la doctrine des universaux », on a pu dériver toute la scolastique de cette unique question, les manuscrits traitant de cette matière ont donc une importance qui n'échappe à personne. Aussi, grande fut la joie des philosophes, lorsqu'on annonça la découverte de quelques ouvrages inédits d'Abélard, et les savants saluèrent d'unanimes applaudissements l'œuvre magistrale des *Genres* et des *Espèces* publiés pour la première fois en 1836 dans la collection des documents inédits pouvant servir à l'histoire de France.

Toutefois il eût été bon d'en attribuer la gloire au monastère de Fleury-sur-Loire et non à Saint-Germain : c'est une première tâche que nous entreprenons.

Ensuite ce *traité* n'est pas unique, comme le croyait

M. Victor Cousin, deuxième point qu'il importe d'examiner.

Un troisième point trouve sa raison d'être dans les paroles suivantes de M. de Rémusat (II, p. 22) : « Un traité spécial sur la question des universaux est dans nos mains, du moins *en grande partie* sous ce titre : *De generibus* et *speciebus*. Je suis porté à croire que ce titre n'est pas le véritable, ou qu'il n'indique pas complètement le sujet de l'ouvrage, qui probablement embrassait toute la question. Ainsi les six ou sept premières pages roulent sur *le tout;* elles sont sans doute un débris d'une portion d'ouvrage dirigée contre la doctrine de Rascelin sur *le tout et les parties*. On peut supposer qu'une autre portion du livre traitait *des formes*. Un fragment d'un manuscrit récemment publié nous apprend que *les formes* aussi étaient défendues par Abélard contre les atteintes du nominalisme... Il n'est pas impossible que de nouvelles recherches dans les bibliothèques un peu riches en manuscrits de l'époque, nous valussent le traité entier ou quelque édition d'un autre traité sur la question qui avait le plus exercé son esprit et signalé son enseignement. »

Nous croyons avoir trouvé ce que demande M. de Rémusat, dans un manuscrit de Fleury, qui a passé inaperçu, bien qu'il soit peut-être un des plus intéressants de ceux que possède la bibliothèque publique d'Orléans.

Cette triple question de la source, de l'unité du traité de *generibus et speciebus*, de la découverte de nouveaux documents philosophiques, importante sous tous les

points de vue, demanderait pour être traitée dignement une plume plus autorisée que la nôtre, surtout quand il s'agit de marcher sur les brisées de M. Cousin. On nous pardonnera cette audace inspirée par le seul amour de notre province et par l'intérêt que nous attachons à faire connaître la grande et savante abbaye de Fleury-sur-Loire.

Dans sa remarquable introduction aux ouvrages d'Abélard, M. V. Cousin, citant les manuscrits qui lui ont fourni le sujet de sa publication, a commis une erreur involontaire que nous n'aurions pas eu la témérité de relever si elle eût intéressé une autre province que la nôtre. Voici ce qu'il dit : « Oudin (*de scriptor. eccles.* I. c. 1172) fait mention d'un manuscrit de la bibliothèque de Fleury qui contiendrait la logique d'Abélard avec celle de Raban-Maur : *in bibliotheca floriacensi, littera A, 4. exstat logica Petri Abælardi cum logica R. Mauri.* Puis, arrivant à un ms. de Saint-Germain, il a l'air d'en parler comme si c'était un autre manuscrit, avouant d'ailleurs qu'il ne l'a pas eu entre les mains. *In bibliotheca S. Germani de Pratis, codice 635, P. Abælardi divini peripatetici dialectica.* Il résultera de la description fidèle que nous allons donner du ms. de Saint-Germain qui est à la bibliothèque du Roi, que celui dont parle si négligemment l'*Histoire littéraire* (Tome XII), et celui de la Bibliothèque de Fleury, dont parle Oudin, sont un seul et même manuscrit.

« C'est un petit in-4° en parchemin, écrit de plusieurs mains, presque toujours à deux colonnes. L'écriture est du XIIIe siècle : il a aujourd'hui pour numéro 1310.

Sur la première page est l'inscription : *S.-Germani de Pratis, no 1310, olim 635*. C'est donc bien évidemment le ms. de S.-Germain, cité par Oudin. De plus sur le recto du neuvième feuillet, dans l'intervalle des deux colonnes est écrit, il est vrai, d'une main récente : *Bibl. floriacensis*. L'identité des deux manuscrits est donc évidente. »

« Nous allons voir maintenant que cette identité n'est qu'apparente. Le manuscrit de Saint-Germain contient véritablement ce qu'aurait indiqué Oudin; mais on y trouve aussi des extraits assez considérables des saints Pères, qui occupent une partie notable de l'ouvrage. Toutefois nous osons avancer qu'il est différent de celui qui appartenait à Fleury. »

Aussitôt que nous eûmes lu les pages précédentes de M. Cousin, nous nous sommes mis à l'œuvre pour rechercher si nous ne retrouverions pas le manuscrit qu'Oudin se gardait bien de confondre avec celui de S.-Germain. La tâche était pénible; les manuscrits de Fleury que possède Orléans sont classés sous une autre lettre et sous un autre numéro. Le catalogue ne cite aucun ouvrage d'Abélard. L'idée nous vint alors de parcourir attentivement les deux cent trente-huit manuscrits que nous a légués cette antique bibliothèque de Saint-Benoit-sur-Loire (1). Une lecture assidue de chaque page devenait nécessaire; sans nous rebuter des ennuis

(1) La Société archéologique de l'Orléanais a couronné, cette année, notre *Mémoire sur la Bibliothèque de Fleury-sur-Loire et ses Manuscrits conservés à Orléans*.

inséparables d'un tel travail, nous l'entreprîmes. Un jour, le manuscrit 222 nous offrit à la page 154, le titre *De generibus et speciebus*. La solution du problème était trouvée. Après un moment d'émotion, nous relûmes le traité en question, nous le conférâmes avec celui qui était publié; il commençait de même par ces mots du folio 153 : *Totum integrum aliud continuum, aliud disgregativum...*

L'imagination nous représentait le ms. signalé par Oudin, et l'accomplissement du vœu qu'avait formulé M. de Rémusat; nous allions trop loin peut-être.

Voici l'exacte description de notre manuscrit 222. Tout ce que M. Cousin a dit du manuscrit de S.-Germain s'applique à celui que nous étudions. L'écriture régulière, à double colonne, depuis le folio 5 jusqu'au dernier, indique beaucoup de soin de la part des copistes, car il y en eut au moins deux, et est beaucoup plus belle et plus nette; nous pouvons en juger ainsi d'après les fac-simile publiés par M. Cousin. La pagination est d'une main récente ainsi que les mots suivants du commencement : *Glossule in Boethium,* et ceux du dernier folio : *Hic liber est sancti Benedicti.* Plusieurs pages ont été laissées en blanc avec l'intention peut-être d'achever les traités que le temps ou d'autres circonstances ont interrompus, fol. 120, 152, 170, 174, 175, 176, 177, 178, 294, 295, 296, 297 et 298.

Ce manuscrit ne fit pas partie de la récension donnée par D Chazal, puisqu'on n'y trouve point la mention ordinaire : *Ex bibliotheca floriacensi* : nous en verrons la raison plus tard; il comprend vingt feuillets de par-

chemin solidement attachés ensemble, avec une reliure en bois de huit millimètres d'épaisseur, recouverte d'une forte peau blanche un peu endommagée par le temps qui a enlevé le dos où se trouvait le titre de l'ouvrage et peut-être son ancien numéro d'ordre. Chaque page comprend 56 lignes et est réglée à la pointe sèche.

Arrivons maintenant au détail des traités contenus dans ce petit in-4° de 300 pages. Vu l'importance de ce manuscrit, et malgré l'aridité inséparable d'une nomenclature, nous étudierons pour ainsi dire chaque folio.

1 à 5. — L'écriture à longues lignes, à gros caractères renferme un commentaire sur l'Ecriture Sainte dont les premiers mots sont : *hostia per totum mundum* et les derniers *secura cupio videre.*

5 à 43. — L'écriture à caractères fins et réguliers, à double colonne, contient un commentaire ou des gloses *Perihermeneias* en deux livres ; le premier, du fol. 5 au fol. 23, commence par l'invocation : *In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen.* — A. *Intendit in hoc opere de interpretatione....;* le second du 23e au 43e, se termine par ces mots : *Circa eamdem partem eodem fieri non possunt per omnia sæcula sæculorum. Amen.* — *Finiunt glose Perihermeneias.*

43 à 119. — Même écriture. — On trouve un traité des Topiques. *Incipiunt de Topicis.* — *Intentio Boethii in hoc opere verisimilium argumentorum.* — *scilicet pars partis esset pars totius.*

121 à 149. — L'écriture reste la même jusqu'à la première colonne du fol. 133, où elle change et devient un peu plus grosse et plus belle ; elle comprend un commentaire sur les divisions, suivant les premières paroles : *Materia B. in hoc opere sunt divisiones...* — *possit fieri.*

149 à 151. — Au milieu de la première colonne commencent d'autres gloses sur le même sujet. Voici le titre chargé d'abrévia-

tions en grandes capitales : *Item alie de divisionibus Mag. Glosse.* — *Solent proponi libri....* — *totali intellectu.*

153 à 154. — Aucun titre. Ici commence ce que M. Cousin a publié d'après le ms. de S. Germain : *Totum integrum,* page 507 des œuvres d'Abélard.

154 à 166. — Deuxième colonne, au milieu : *De generibus et speciebus. Diversi diversa...* — *Corpus in corporeitate informantes.*

166 à 169. — *De modalibus propositionibus. Modalium propositionum...* — *nec per facilitatem.* M. Cousin n'a pas publié ce traité, bien qu'il l'eût trouvé dans le ms. de S. Germain, parce qu'il le jugea à peu près semblable à celui que lui avait fourni le ms. de S. Victor.

171 à 173. — *Ex hoc titulo nomen...* — *quod ipsi negant. (De categoricis syllogismis).*

179 à 183. — *Incipit liber Bœtii de categoricis syllogismis.*

183 à 194. — *Incipit liber de Divisionibus.* — *Finis Divisionum.*

194 à 204. — *Incipiunt supplementa Notularum super Topica B.* — *Quœritur quare...* — *deffinitione et disceptione.*

205 à 220. — *Quoniam in hoc opere tota B. materia circa differentias.*

220 à 236. — *B. esse auctorem hujus operis.*

237 à 252. — On trouve un nouveau commentaire sur *Perihermeneias. Incipit liber perihermeneias.*

252 à 259. — Nous lisons encore un traité dont le titre est : *De modalibus.*

259 à 264. — Continuation du même sujet sous ce titre : *Item aliae suppletiones de eodem libro. Est autem una prima.*

264 à 282. — Nouveau livre sur les syllogismes hypothétiques. *Incipit liber de Ypotheticis syllogismis. Sicut ex aliis titulis...* — *genus describit.*

282 à 289. — *Sophismata.*

289 à 291. — Un supplément sur Porphyre, comme il y en a un dans le ms. de S. Germain. *Supplementa quædam de Porphyrio. Si dicamus quod.*

291 à 293. — Nouveau traité des syllogismes hypothétiques de Boèce. *Boetius dicit in ypotheticis syllogismis.*

299 à 300. — Simple feuille se rattachant pour le sens au traité précédent.

On nous pardonnera cette description détaillée de notre manuscrit, nécessaire pour le but que nous nous sommes proposé. Nous aurions dû peut-être donner aussi le détail des ouvrages compris dans le ms. de Saint-Germain, afin de mieux montrer la différence qui existe entre eux ; mais nous préférons renvoyer à l'important ouvrage de M. Cousin, d'autant plus que nous ne voulons pas étendre inutilement les bornes d'une simple dissertation.

Laissant de côté les cinq premières pages qui ne faisaient point partie primitivement de notre manuscrit, dont elles diffèrent et pour l'écriture et pour les matières traitées, nous voyons, d'après notre analyse détaillée, un ensemble à peu près complet des questions philosophiques qui faisaient l'occupation des écoles au douzième et au treizième siècle.

« Curieux, dit Jean de Salisbury (*Metalogicus*) de voir la lumière qui n'a été révélée qu'aux nouveaux docteurs, je m'approche et demande humblement qu'ils daignent m'instruire et me rendre, s'il est possible, semblable à eux-mêmes. Après de grandes promesses,

ils me recommandent en premier lieu un silence absolu; j'insiste, je demande avec force, je conjure avec tendresse qu'on m'ouvre la porte mystérieuse de l'art. Enfin l'on m'exauce; nous commençons par la *définition*... bientôt nous passâmes à l'art de *diviser*. Ici l'on m'avertit que pour faire de bonnes divisions, il fallait distribuer un genre en ses *espèces;* ce qui pouvait se faire très-facilement au moyen des *différences,* ou par l'*affirmation* et la *négation*. Avez-vous un tout bien complet, résolvez-le dans les parties dont il est composé intégralement; partagez l'*universel* en *individualité* et en *puissances virtuelles*, etc. »

Or, nous trouvons à peu près toutes ces matières dans notre manuscrit qui se divise en deux parties.

La première comprend en effet de la page 5e à la page 151, différents traités philosophiques dont l'importance n'échappera à personne : de 5 à 43, deux livres de gloses sur le πέριερμενειάς ; de 43 à 119, des commentaires sur les Topiques, et enfin de 121 à 151 des gloses sur les divisions. Or quel est l'auteur de ces traités? D'après notre manuscrit, nous ne pouvons le dire, parce que nous n'avons trouvé aucun titre : mais le manuscrit de Saint-Germain, si précieux à cause de ses titres, nous invite à croire que cette première partie renferme des ouvrages du célèbre Raban-Maur.

En effet, dans les traités attribués par le ms. de S. Germain à l'archevêque de Mayence se trouve un ouvrage qui commence ainsi :

Intentio Aristotelis est in hoc opere de simplici enuntiativa interpretatione et de ejus elementis, nomine sci-

licet atque verbo gratia ipsius simplicis enuntiativæ interpretationis pertractare in tantum in quantum animi cogitationes intellectusque significant. — (M. Cousin, page 617).

Et le nôtre s'exprime en termes à peu près identiques :

Aristoteles intendit in hoc opere de interpretatione enuntiativa simplici, id est propositione categorica et de ejus elementis, scilicet nomine atque verbo gratia ipsius secundum quod intellectus significant tractare.

M. Cousin n'a pas publié cet ouvrage de Raban, parce que son intention n'était que de mettre au jour les documents concernant la France ; d'ailleurs le manuscrit qu'il avait entre les mains était incomplet, tandis que le nôtre contient le traité entier divisé en deux livres : *finiunt glose perihermenias.*

Vient ensuite une glose sur les différences topiques, dont l'introduction aux ouvrages d'Abélard donne le commencement tout à fait identique, d'après le ms. de Saint-Germain : nouveau traité de Raban-Maur.

Il est donc bien évident que notre manuscrit contient ce qu'Oudin appelait : « La logique de Raban-Maur. » Nous ne voulons pas montrer ici l'importance de ces documents tout à fait inédits, dont M. Cousin disait : « L'ouvrage de Raban peut nous représenter l'enseignement dialectique de l'école de Tours que dirigeait Alcuin et où Raban fut élevé et celui de l'école de Fulde qu'il dirigea lui-même avant de passer au siége archiépiscopal de Mayence. » (Introd., p. LXXIX). Il nous suffira d'ajouter que ce commentaire de l'*Organum*

2

d'Aristote est le premier qui ait été fait après celui de Boèce, et qu'il sert de transition entre ce dernier et Abélard. Sa publication aurait donc une certaine importance, et notre ms. fournirait un nouveau point de vue sous lequel on n'a jamais considéré l'école d'Alcuin et l'enseignement philosophique en France, à la fin du neuvième siècle.

Mais arrivons à la seconde partie des ouvrages renfermés dans le ms. 222 et qui sont bien plus précieux.

Nous avons vu qu'on y trouvait :

1° Un traité *De generibus et speciebus* (153-166).

2° Un traité *De modalibus propositionibus* (166-169). Continué de 252 à 259, avec un supplément (259-264).

3° *De categoricis syllogismis* (171-183).

4° Un livre *De divisionibus* (183-194).

5° Un supplément sur les Topiques de Boèce (194-204).

6° Un commentaire *De differentiis* (205-206).

7° Un commentaire *Perihermeneias* (237-252).

8° Un livre *De Ypotheticis syllogismis* (264-282 et 291-300).

Notre intention n'est pas de prouver que tous ces traités doivent être attribués à Abélard, car nous trouverions difficilement des arguments sérieux. Il suffit d'ailleurs que quelques-uns aient été composés par lui pour donner une raison à notre thèse, et nous n'éprouvons aucun embarras. En effet, le traité *de generibus et speciebus* contenu dans notre manuscrit est absolument le même que celui qui a été trouvé par M. Cousin dans le ms. de S.-Germain et publié par lui dans son magnifique ouvrage sur Abélard. Le second traité *de modalibus propositionibus* est aussi le même, comme on peut en

juger d'après le peu qu'en a donné M. Cousin, sous le spécieux prétexte qu'il était presque semblable à celui du ms. de saint Victor ; mais n'y aurait-il pas un certain plaisir à voir comment le même auteur s'est exprimé sur le même sujet, surtout quand cet auteur se nomme Abélard ?

Nous possédons ainsi, sans qu'il puisse rester aucun doute, deux ouvrages d'Abélard, puisque le ms. de Saint-Germain les attribue à cet auteur et que d'ailleurs M. Cousin n'a conçu aucun soupçon sur leur authenticité. Le ms. 222 renferme donc un autre exemplaire de cet important traité que M. Cousin croyait seul au monde. Donc c'est le ms. signalé par Oudin, car il renferme les deux ouvrages annoncés.

Mais ne serait-il pas possible de prouver que les autres ouvrages sont d'Abélard ? Assurément, nous n'avons plus comme pour les autres une certitude absolue, parce que le ms. de S.-Germain, notre unique guide, nous fait défaut et ne nous indique plus rien comme étant l'œuvre d'Abélard. Cependant, en parcourant attentivement ces traités, il est facile d'y rencontrer à chaque page cette méthode claire, ce charme pittoresque d'expression qui captivait tous les cœurs et attirait toutes les intelligences, et ces formules particulières à Abélard que M. Cousin a signalées dans son introduction. Cet argument a sa force ; mais il en est un autre que nous nous garderons bien de négliger.

De tous les auditeurs de Guillaume de Champeaux aucun ne lui fit plus d'honneur qu'Abélard ; mais aussi nul ne lui porta les plus rudes coups. C'est pourquoi

connaissant toute l'influence dont avait joui son maître, Abélard, jaloux, prit à tâche de détruire un à un tous ses arguments. Les traités du ms. 222 ne sont qu'un écho bien affaibli de cette lutte ardente et passionnée, de cet amour de la gloire que cherchait sans cesse maître Pierre, comme on l'appelait. Aussi on voit presque à chaque page et parfois même cinq fois par page, éclater cette parole : *Magister noster W. dicit... Nos autem.....* Argumentation serrée, concise, énergique, qui fit perdre à Guillaume avec ses opinions une partie de sa célébrité et de ses disciples.

On pourra peut-être recuser la validité de ce nouvel argument; mais il semblait irrécusable à M. Cousin, et quiconque lira nos traités, retrouvera sans aucun effort les opinions de Guillaume de Champeaux.

Nous irons même plus loin. Page 278, au milieu de la quatorzième ligne de la seconde colonne nous lisons ces mots; *s[ecundum] Petrum sententiœ.* N'est-ce pas ce Pierre Abélard connu seulement alors par le premier nom?

De la sorte avec tous ces traités nous assisterions à cette lutte philosophique qui passionna le moyen-âge, lutte pacifique; en lisant ces écrits, pâles reflets de ces combats, nous verrions Abélard établissant sur la montagne Sainte-Geneviève non pas son école, mais son camp, car il parlait en plein air comme les sophistes des temps anciens, nul édifice d'ailleurs n'aurait pu contenir cette foule immense d'écoliers qui se pressaient pour l'entendre, comme un amphithéâtre vivant sur le penchant de la colline, parmi les vignes et les fleurs. Nous le

suivrions encore dans les plaines de la Champagne, lorsqu'il va dans la solitude se bâtir lui-même une cabane de feuillage et lorsque la foule obstinée l'accompagne malgré lui et change sous ses pas le désert en ville.

Telles sont les émotions qui naissent dans notre cœur, à la lecture de ces pages tout imprégnées de l'enthousiasme dont étaient animés nos copistes.

Concluons donc : M. Cousin s'est trompé en affirmant que le ms. de S.-Germain et celui qu'Oudin attribuait à Fleury étaient identiques.

Nous avons donc véritablement le ms. de Fleury *littera* A. 4, contenant, suivant Oudin, la logique de P. Abélárd et celle de Raban-Maur.

Enfin notre ms. 222 renferme différents traités *de modalibus propositionibus*, évidemment d'Abélard, que demandait M. de Rémusat; toutefois nous ne pouvons dire s'ils ont une réelle valeur, notre but unique ayant été de les signaler comme inconnus et inédits.

Nous pourrions terminer ici notre travail, puisque nous avons atteint notre triple but : mais plusieurs questions s'offrent à nous et nous ne devons pas les laisser sans réponse.

Et d'abord une chose a dû nous étonner, c'est que nous avons puisé tous nos arguments dans le manuscrit de S.-Germain. En effet ce dernier ms. et le nôtre ont entre eux d'étranges rapports de ressemblance, qui certes pouvaient induire en erreur un homme tel que M. Cousin. Plusieurs traités sont identiquement les mêmes, par exemple ceux *De generibus et speciebus* et

de modalibus propositionibus. La logique de Raban-Maur qui n'a que huit pages dans le ms. de S. Germain, est entière dans celui de Fleury qui a 38 pages. Les Topiques de Fleury contiennent 76 pages, tandis que ce même traité est à peine ébauché dans le ms. de S.-Germain.

A ces détails que nous grossirions inutilement, nous ajouterons que le ms. de S.-Germain se termine par un commentaire sur l'Ecriture-Sainte, le nôtre au contraire commence par là. L'analogie, on le voit, est assez évidente, pour mériter une explication. Ces deux manuscrits se ressemblent pour les matières qu'ils contiennent et se complètent l'un par l'autre, S.-Germain a les titres, Fleury des traités plus longs. Comment donc expliquer cette intimité réciproque? n'est-elle qu'accidentelle?

Évidemment non : une même idée les a inspirés, nous allions ajouter, les a dictés, puisque ces deux manuscrits viennent de Fleury-sur-Loire, comme nous l'avons vu. Dès lors ne devient-il pas probable qu'ils ont pu avoir été écrits à la même époque, dans le même endroit par plusieurs religieux de cette même abbaye? Rien ne s'oppose à cette conjecture que ne repoussent pas les caractères de l'écriture : car il est très-difficile, on pourrait même dire impossible, de discerner un siècle d'un autre qui est son voisin et l'écriture ne porte pas avec elle, surtout dans le douzième et dans le treizième siècle, des notes et des marques tout à fait particulières et complètement distinctives. Nos deux manuscrits appartiennent donc aussi vraisemblable-

ment à la seconde moitié du douzième siècle qu'au commencement du treizième.

En outre pourquoi ces manuscrits n'auraient-ils pas été copiés à Paris par des moines, disciples fidèles et studieux d'Abélard? Il est en effet permis de croire que l'abbé de Fleury, suivant une très-ancienne coutume louée par Trithème, mais sévèrement blâmée par Ziegelbauer, envoya aux écoles de Paris quelques-uns de ses religieux, dans le but d'y puiser la science et de rapporter au monastère les éléments de philosophie scolastique qu'ils y auraient appris. D'ailleurs cet usage n'était pas nouveau, et quand, en 1247, l'abbé Jean fit un règlement spécial pour les étudiants et désigna pour leur demeure le prieuré de Saint-Benoit-sur-Seine (*In usus studentium fratrum assignavimus præposituram nostram s. Benedicti super Sequanam quam in manu nos jam diu tenuimus.*) — (Voir l'original dans le ms. de Dom Leroy à la date de 1247), il constituait en règle définitive ce qui se pratiquait librement depuis la fin du dixième siècle.

Bien que retenus par le vœu de stabilité (*suscipiendus coram omnibus promittat de stabilitate sua... (Regula s. Benedicti, Cap. LVIII.)* les moines ne cessaient de voyager sous divers prétextes, témoin Raoul Tortaire, qui nous a laissé un récit magnifique de son excursion en Normandie et de son séjour à Bayeux; témoin Abbon lui-même envoyé à Reims et à Paris pour y étudier la philosophie et les arts libéraux. Il pourrait donc en être de même à l'époque dont nous nous occupons, puisque des fonds étaient spécialement

affectés aux moines que l'abbé avait envoyés aux écoles. De la sorte, des religieux, sans mener la vie d'écoliers, auraient suivi les cours du maître et écrit son enseignement pour ainsi dire sous sa dictée. Quant aux traités différents sur une même matière, ils proviendraient des divers commentaires faits par Abélard ; ne dit-il pas lui-même que ses leçons variaient suivant les élèves qui venaient l'entendre ? Et comme les élèves de Fleury n'étudiaient qu'en vue de l'école du monastère, ils auraient copié chacun de leur côté ce qui leur paraissait plus important et plus utile.

Or, s'il en est ainsi, et si nos deux manuscrits sont de Fleury, ce qui est incontestable, nous oserons tirer une conséquence que nous suggère la reproduction identique du traité *De generibus et speciebus*; ces moines copistes, quels qu'ils fussent, devaient être assurément les auditeurs les plus assidus et les plus zélés du savant dialecticien. Comme on ne trouve nulle part ailleurs cet ouvrage et que l'abbaye de Fleury à elle seule nous en fournit deux copies, cet ensemble de faits ne prouve-t-il pas la supériorité intellectuelle de ce monastère à cette époque ? Ne voit-on pas que ces religieux tant calomniés savaient au moins apprécier justement ce qu'il y avait de beau dans l'enseignement de la dialectique et de fondamental dans la doctrine des Universaux. « La plupart des autres traités, dit M. Cousin, n'avaient guère d'autre avantage que de faire connaître la forme de l'enseignement qui s'adressait aux commençants. Il n'en est point ainsi du fragment sur *les genres et les espèces*. Nous le publions en entier avec la conviction que nous

ne possédons rien de plus important sur la philosophie de cette époque et qu'une fois mis en lumière et livré aux historiens de la philosophie, ce fragment sera désormais la pièce la plus intéressante de ce grand procès du nominalisme et du réalisme dans le siècle d'Abélard. » (Introd., p. XVIII).

Ces coïncidences, tout extraordinaires qu'elles nous semblaient, ne doivent donc plus nous étonner. Nous avons donc dans la bibliothèque d'Orléans un des manuscrits les plus importants sur la philosophie, et il serait à souhaiter que les documents précieux et inédits qu'il contient fussent mis au jour, aussi bien que le traité *des genres et des espèces*.

Nous aurions fini; mais il se présente à la pensée une question qu'il faut résoudre : comment le monastère de S.-Germain a-t-il possédé un manuscrit venant de Fleury? Nous hasarderons la réponse suivante.

Souvent au moyen-âge, les maisons religieuses du même Ordre ou d'une Congrégation différente se prêtaient leurs livres qui, soit par oubli, soit avec intention, n'étaient point rendus. Quelquefois aussi, surtout lorsqu'un manuscrit renfermait un ouvrage rare ou d'un auteur en renom, on l'enlevait subrepticement de la bibliothèque, chose qui arriva pour un traité d'Abbon, au onzième siècle, et ce vol, nous en déplorons les conséquences au dix-neuvième siècle, pour les manuscrits de Fleury pillés indignement. Toutefois nous ne croyons pas qu'il en ait été de même ici.

Ne pourrait-on point faire une supposition que nous suggère un autre manuscrit de la bibliothèque d'Or-

léans sous le numéro 66? Il contient un commentaire de s. Mathieu avec ces mots : *Apud S.-Germanum a Pratis habetur alterum exemplar huic simile.* Or, chacun sait que les supérieurs généraux de la Congrégation de Saint-Maur ayant formé le dessein de donner de nouvelles éditions des Pères grecs et latins, décidèrent dans un chapitre, que, pour la gloire des lettres on transporterait à Saint-Germain-des-Prés les meilleurs manuscrits des plus célèbres bibliothèques de l'Ordre et notamment de celle de Fleury si riche encore après les dévastations qu'elle eut à subir pendant les guerres de religion. On avait pris l'engagement formel et par écrit de les renvoyer; mais cette mesure ne fut pas toujours mise à exécution.

Fleury envoya ses manuscrits, et ils y restèrent longtemps; car dans la récension de Dom Chazal faite en 1720, notre manuscrit 222 manque de l'annotation ordinaire *ex bibliotheca floriacensi*, comme le portent tous les autres. Il aura donc été envoyé à cette époque avec celui qui a été attribué à S.-Germain, bien qu'ayant appartenu à Fleury; on l'aura rendu quand les Bénédictins eurent achevé leur immense travail de compilation, tandis que l'autre, ayant une importance plus grande à cause des titres, ne sera jamais revenu, et comme Fleury possédait deux exemplaires, le meilleur et le plus complet y sera resté, et c'est celui qu'a publié M. Cousin.

Tel est, bien qu'imparfaitement analysé, ce premier document que possède Orléans et qui rappelle le souvenir d'Abélard; mais si la philosophie conservait ainsi

précieusement les préceptes du maître, la poésie ne pouvait oublier ses malheurs, et on ne doit point s'en étonner. Nous avons vu le philosophe, voyons l'homme.

II

L'œuvre de rénovation littéraire prématurément tentée par Charlemagne et qu'avait interrompue une longue suite de guerres civiles et de malheurs publics fut reprise au onzième siècle spontanément par le seul besoin inné chez l'homme, d'exercer les nobles facultés de son intelligence. A partir de ce moment, l'élan ne se ralentit plus, et ce fut l'âge d'or des écoles d'Orléans et de Fleury ; au milieu de l'enthousiasme qui animait les cœurs dans notre pays, Abélard et Héloïse ne pouvaient être oubliés ; chacun se sentait attiré vers eux par cet intérêt si puissant qui s'attache surtout à la victime, à l'épouse. La postérité a récompensé Héloïse de tant d'amour, elle qui a sauvé son époux du naufrage de la scolastique, parce que, comme disait Jean de Meung :

« Mès ge ne croye mie par m'ame
C'onques puis fust une tel fame. »
Roman de la Rose, II, p. 213.

« Aussi un poète anglais, Pope, a fait revivre ses amours, J.-J. Rousseau s'est inspiré de son nom ; un habile écrivain et un éloquent philosophe ont su nous intéresser à la vie et aux travaux d'Abélard, et même une dame célèbre a laissé un remarquable essai sur la vie

et les écrits d'*Abailard* et d'*Héloïse*; enfin le peuple de Paris, si fidèle au culte de toutes les gloires, s'arrête avec respect et attendrissement devant la tombe qui contient les restes réunis des deux amants. » (*Histoire de la Littérature française*, par Démogeot.)

Le pays orléanais ne pouvait les oublier non plus. Jean de Meung traduisit le premier en français les épitres de maître Abélard, et son manuscrit existe à la bibliothèque nationale. On prétend même que dans le roman de la Rose, le portrait de Beauté est celui d'Héloïse.

Mais la poésie latine fit plus, et avant de parler du petit poëme que nous avons trouvé, il est bon de s'arrêter sur une pièce qui a passé trop inaperçue.

Il y avait, à Fleury, un moine dont nous avons déjà dit le nom, c'était Raoul Tortaire, professeur de poésie, né près de Gien en 1063 et mort très-probablement en 1122. Parmi les vers assez nombreux qu'il nous a laissés s'en trouvent quelques-uns adressés à un personnage appelé *Sincopus*, et qui méritent d'être rapportés sous le voile de la langue latine.

Sincope, formosæ custodia provida Florae....
  Quid tua commisit verearisne profiteri,
  Mentula, testiculis cur careas geminis ?
Forsitan hos ferro Periphras præcidit acuto...
Heus age ! quid verum responde dixerit horum
  Cura tibi Floræ qualiter acciderit,
Nil, ait, indignum me, Sincopus, accipe passum,
  Nam me turpem tu nolo putes hominem.
Est nobis animus non sicut rere remissus
  Qui se tam fœdis illaqueet maculis,

Sed quoniam quæris....
Ne speres aliud, pando tibi brevius,
Artis grammaticæ tumidus de cognitione
Exundans....

(*Bibliothèque de l'école des Chartes*, IV[e] série, I.)

Ces vers n'offrent véritablement qu'une morale suspecte et à ce sujet nous sommes d'accord avec Dom Mabillon.

Lasciva est nobis pagina, vita proba est,

dit Martial, mais nous ne partageons pas le sentiment de M. de Certain, éditeur des œuvres de R. Tortaire, qui ne voit, dans cette pièce intraduisible en notre langue « qu'un conte grossier, un de ces fabliaux plus que libres que le goût peu épuré de l'époque laissait pénétrer dans les couvents aussi bien que dans les châteaux. » Nous respectons la science de l'écrivain qui nous a donné ces vers, mais il nous sera permis de voir autre chose dans cette pièce dont le titre seul, inventé pour la circonstance, confirme ce que nous allons dire.

La crudité des expressions prête il est vrai le flanc à la critique et au blâme : cependant, s'il s'agit d'Abélard, il ne faut pas faire au poète un crime d'avoir raconté un fait qui passionna tout Paris et put troubler un moment le calme et la sérénité habituelle des moines de Fleury. « Dès que le jour fut venu, dit M. de Rémusat, tout à cette nouvelle s'émut de surprise et d'horreur, tout ce que l'Eglise avait de plus distingué, les chanoines de Paris, l'évêque lui-même témoignaient

hautement leur intérêt et leur indignation. Les écoliers, les clercs surtout faisaient retentir la maison d'affreux gémissements. » (*Histoire d'Abélard,* p. 67).

Qui ne voit en effet dans cette belle Flore, Héloïse confiée et « commise entièrement à l'illustre et redoutable précepteur » (page 49), qui chaque fois qu'il reviendrait des écoles, pouvait, ou le jour ou la nuit, lui donner des leçons, et même, voyez la naïveté de cet âge, la frapper à la façon d'un maître? Abélard, n'est-il point ce *Sincopus,* et Fulbert le *Periphras?* D'ailleurs pourquoi R. Tortaire n'aurait-il pas raconté cet événement, puisqu'il le pouvait?

Ce moine voyageur, dans ses différentes pérégrinations, a passé par Paris, y a peut-être séjourné quelque temps, puisqu'il avait un ami dans l'évêque Galon, auquel il raconte l'expédition de Bohémond en Terre-Sainte. Il a pu par conséquent devenir l'auditeur enthousiaste d'Abélard, bien que dans un âge avancé, car les clercs qui venaient aux leçons n'étaient pas tous jeunes.

Cette conjecture appuyée sur la vie du poète ne devient-elle pas une réalité, quand on se rappelle que Tortaire nous a laissé la plus ancienne rédaction connue de la légende d'*Amis* et d'*Amile,* publiée en 1852, par Conrad Hoffmann? Dans sa pièce, le moine professeur aurait été inspiré par un autre amour su de tout le monde et fût ainsi devenu un historien véridique. Sa verve poétique qui avait célébré les faits mémorables de Valère Maxime et nous révélait dans une épître le nom du fameux Roland, mort à Roncevaux, pouvait

assurément chanter un fait qui était dans toutes les bouches.

Abélard, il est vrai, n'y est point nommé, mais ne le devinait-on point ? En effet, aux questions importunes de son ami, le Sincopus répond qu'il n'a commis aucun crime. « Je n'ai pas, ajoute-t-il, un cœur aussi mauvais que tu le penses : la cause de mon malheur doit être attribuée à mon amour de la grammaire et à la flamme qui me dévorait. » Ces expressions nous représentent l'histoire d'Abélard développant devant Héloïse la théorie de la grammaire et celle de l'amour. Abélard disait lui-même : « L'amour m'ayant embrasé le cœur, si j'inventais encore quelques vers, ils ne parlaient plus de philosophie, ils ne respiraient que l'amour. » Peut-on ne pas être frappé de l'identité des expressions ?

L'événement se passait en 1117, et Tortaire mourut en 1122; rien donc n'empêche de croire qu'il ait voulu nous donner ce récit sous une forme poétique : tout y concourt, le temps, les circonstances et les paroles elles-mêmes.

Mais quand bien même telle n'eût pas été l'intention de Tortaire, une chose ne peut manquer d'étonner, c'est que les malheurs d'Abélard et ses éloges aient trouvé si peu d'échos dans les vers de ses contemporains. Sans doute nous possédons quelques épitaphes composées par Richard de Poitiers, le prieur de Godefroy, Philippe Harveng et Pierre le vénérable, mais ces pièces n'ont aucune importance.

Toutefois, dit M. de Rémusat, on a conservé un hymne funèbre, ce que les anciens appelaient Nœnia,

chanté peut-être ou supposé chanté près du tombeau d'Abélard par l'abbesse du Paraclet et ses religieuses. Ce petit poème est très-simple et on voudrait croire que ce chant mêlé de simplicité et d'une certaine grâce mélancolique fût l'ouvrage d'Héloïse. Elle aurait bien pu composer les vers suivants :

> Tecum fata sum perpessa,
> Tecum dormiam defessa
> Et in Sion veniam.
> Solve crucem
> Duc ad lucem,
> Degravatam animam.

Mais ce chant, transmis par un auteur allemand, Moriz Carrière (*Abaelard und Heloise,* p. xcv), qui ne dit point d'où il l'a tiré, ne nous semble pas bien authentique. Il en est tout autrement des vers que nous allons publier.

Nous ne voulons pas toutefois en exagérer la valeur intrinsèque, car cette pièce ne prouve pas dans son auteur un grand talent de versification ; semblable à beaucoup de vers du moyen-âge, elle n'est que de la mauvaise prose mal mesurée. Les lois de la métrique y sont souvent violées, on dirait parfois un exercice éclos à l'école du cloître sous l'œil vigilant d'un maître sévère, et le poete a dû, comme l'élève de Raoul Tortaire, s'ennuyer de mesurer des syllabes au bout de ses doigts.

> Tædebat digitis metiri carmina summis.

Les vers sont presque tous penthémimères sans être réciproques, ce qui indique le treizième siècle.

Le hasard seul nous a fait découvrir ce petit poème, qui est écrit sur une simple feuille de parchemin jauni, tenant à peine par un fil au volume dont elle ne dépendait pas; il se trouve entre un traité de médecine et des questions théologiques, à la page 117, du manuscrit 238. Il n'y a aucun titre; on voit trois parties parfaitement distinctes même pour l'écriture.

La première formée de lignes de douze syllabes rimant trois à trois, car ce ne sont pas des vers, contient un beau développement des célèbres paroles de Salomon : vanité des vanités et tout n'est que vanité. Elle sert de prélude à la seconde partie renfermant en distiques l'histoire d'Abélard malheureusement mutilée; le manuscrit contenait encore plusieurs lignes qui n'ont point été remplies. Enfin la troisième, consacrée à Héloïse, n'a que quelques vers.

Tel qu'il est, ce poème ne méritera jamais de fixer l'attention des philologues; nous ne croyons pas qu'il trouve une place dans l'*Anthologia latina*, cependant l'on nous saura gré peut-être de l'avoir publié, d'autant plus que les caractères avec lesquels il a été tracé rappellent ceux des manuscrits que nous avons vus plus haut. Ne pourrions-nous pas en induire que les scribes sont les mêmes : la même pensée aurait dicté les traités philosophiques et les vers.

Voici cette pièce :

I

Mundus decidivus et homo fragilis,
Totus in dubio totus instabilis,

Tam cito labitur atque est labilis,
Plus crede litteris scriptis in glacie
Quam mundi fragilis vane fallacie
Qui nichil habuit unquam fiducie.
Credendum est magis auris fallacibus.
Quam mundi miseri prosperitatibus,
Falsis insaniis ac vanitatibus.
Dic ubi Salomon olim tam nobilis,
Vel pulger Absalon vultu mirabilis,
Vel dulcis Ionathas multum amabilis ?
Quo Cesar habiit celsus imperio,
Dic ubi Tullius clarus eloquio,
Vel dives splendidus totus in prandio !
Tot clari proceres tot retro secula ?
Totum evanuit ut ros, ut nebula,
Ut breve teatrum, ut brevis fabula,
Ut breve festum sunt eius gaudia
Que tamen superant eterna premia.
Ut breve somnium hec mundi gloria
Que est omnino velut massa pulveris.
O ros ! o vanitas, cur sic extolleris ?
Ignoras etiam utrum cras vixeris.
Hec carnis gloria que magni penditur
In sacris literis flos feni dicitur,
Ut breve folium quod vento rapitur.
Nil tuum dixeris quod potest perdere
Nil longum poteris quod fores claudere
Superna cogita...... sic fecere.

II

Felix qui summa potuit diligere (?)
Parisius Petrus velata matre profectus.
Necnon velata rediit crudelia (?)
Sponte parans in vita quod velatur amica,

Conveniens erat his annus quoque corpore.....
Damnosum cense minus orendeque puelle
Que facies multis, que philosophia puellis
Pretulerat cunctis que sola Gallia pollet,
Deseruisse tamen tulit hanc crudelis amicus
Si quis non quod amet, sed ametur dicat amicus
Desertam vis velari paruit illa (?)
Nec quod amor poscit non implevisse maritus,
Ornavisse.......... quondam Gallia gemme
Mathias consul philosophusque Petrus.
Militie decus hic, cleri lux extitit iste.
Plaga tamen gemmas abstulit una duas,
Invida sors summis privat genitalibus ambo,
Dispar causa pares vulnere fecit eos.
Consul adulterii damnatur crimine justo.
Philo (so) phus summa perdicione ruit.
Philo (so) phum monachis adjecit plaga pudenda
Et studium divisit philo (so) phia tibi (?)
Adam, Samsonem, Salomonem perdidit uxor
.... Petrus...... ruit simili,
Publica summorum cladis fuit ista virorum (1).
Sola tamen Petrus (?) conjux est criminis expers.
Consensus nullus qui facit esse ream.
Tres ex edicto dixere ruamus in unum
Et triplici captum strue ligemus unum.
Aut me cecatum furor excusavit amoris
Aut reus immense perdicionis ero,
Omnia preter te michi tradidit hospe supellex
Nil volo preter te nec...... alter ero.
Re mona (c) hi... tenes, si nomen aborres
..... gravidi nomine canonici.
Orret, ni fallor, tibi, frater, sola cuculla.

(1) Il manque ici un pentamètre.

Ut caput inspicerem tocius religionis
Romam perexi namque (?) videre Petrum.
Ob cariem catedram jam summo alter habebat
Scortator mo (nachus) justus reputatur apud nos,
Quod Sodomitarum copia multa facit.
Si tibi non esset mundi contemtus habendus.
Petrus quid es mo (nachus), es quid philosophus (?)
Constat philosophos huic consensisse priores
Quid prius amonuit ipsa pholia suos.

III

Nec catus in nitida servari pelle valebit
Nec mulier cultus si preciosus erit.
Velle, soror, rogo te, preciosas spernere vestes
Quas cui nupsisti non amat, imo vetat.
Verus hic est agnus agninas appete vestes
Ut sponsum vestis exprimat ipsa suum.
Indutam Christum te monstret vestis amica.
Agnus velut agni pellibus indue te.
Arha Dei virgo est celesti dedita sponso,
Texta minus caris pellibus arca fuit.
Scilicet he quoque protegerent nec quod decorarent,
Que pacientes sunt pulveris et pluvie.

Telle est cette pièce : trois vers (31, 33, 41) sont inachevés, nous ne savons pour quelle raison ; la syllabe *so* du mot *philosophus* a été omise dans l'abréviation aux vers 50, 51 et 52. Nous avons suppléé les deux syllabes *nachus* à 70 et 73, et enfin plusieurs distiques ne sont lus qu'imparfaitement. Nous sera-t-il permis cependant de hasarder une traduction ? On comprendra que ces lacunes rendront en quelques endroits le sens obscur et incomplet, dans la seconde partie seulement.

« Le monde est périssable et l'homme fragile, il est tout entier dans le doute, tout entier dans l'incertitude, il tombe si vite et glisse si facilement. Fiez-vous à des caractères tracés sur la glace plutôt qu'aux vaines tromperies du monde léger qui ne mérita jamais aucune confiance. Croyez aux souffles trompeurs plus facilement qu'aux prospérités de ce monde misérable, qu'à ses folies et à ses stupides vanités. Dites ce qu'est devenu Salomon autrefois si célèbre? Où est Absalon dont la beauté captivait tous les regards? Où est le tendre Jonathas avec sa douce amitié? Que sont devenus l'immense pouvoir de César et la fière éloquence de Cicéron? Où est ce riche orgueilleux tout entier dans la bonne chère? Où sont tous ces grands génies qui ont illustré tant de siècles écoulés? Tout s'est évanoui comme la rosée du matin, comme un nuage, comme une petite pièce de théâtre, comme une petite fable. Les joies du monde ressemblent à un festin subitement interrompu : que sont-elles auprès des récompenses sans fin? La gloire de ce monde est un léger songe, c'est une masse de poussière. O rosée! o vanité! pourquoi t'élever ainsi? Sais-tu bien même si demain tu vivras? Cette gloire de la chair, pour laquelle on a tant d'estime, est comparée à une fleur dans les saintes Lettres, à cette feuille légère que le vent emporte au loin. N'appelez donc pas votre bien ce que vous pouvez perdre, ne dites pas être grand ce que des portes peuvent enfermer. Il faut avoir des pensées plus hautes.

« Heureux qui a pu aimer le souverain bonheur. Pierre

de Paris était issu d'une chaste mère, et dans le noble travail de la vie, il prépara de lui-même un voile pour sa noble amie. Tout convenait en eux et les années et la beauté ! N'allez pas lui faire un crime de ce que la philosophie lui ait inspiré du mépris pour les autres jeunes filles, et de ce qu'il ait préféré celle dont s'enorgueillissait la France. Cependant cet ami cruel lui ordonne de le quitter, car on doit être appelé ami, non pas parce que l'on aime, mais parce que l'on est aimé. Tu la quittes; tu veux qu'elle prenne le voile, elle t'obéit, elle accomplit ce que l'amour demande, ce qu'exige son mari.....

« La France eut autrefois deux joyaux d'un grand prix, le consul Mathias et le philosophe Pierre : l'un fut la gloire de l'armée, l'autre devint la lumière du clergé. Une même blessure que leur infligea la jalousie frappa ces deux nobles intelligences; mais si la plaie fut semblable, la cause en était différente. Le consul fut justement accusé du crime d'adultère, le philosophe tomba dans le dernier des malheurs. Une plaie honteuse fit du philosophe un moine et troubla l'étude de la philosophie. Une femme perdit Adam et Samson, une femme perdit Salomon, Pierre succomba sous les mêmes coups. Le malheur de ces hommes illustres causa une calamité publique. Seule l'épouse de Pierre est sans crime, elle est innocente, puisqu'il n'y a de sa part aucun consentement. Trois scélérats complotèrent entre eux et se dirent : Il est seul, jetons-nous sur lui, saisissons-le, enchaînons-le dans un triple lien. Ou la fureur de

l'amour m'aveugle et m'excuse, ou je serai coupable d'une ruine immense. Mon hôte m'a tout donné, toi seule exceptée, je ne veux que toi.

« Tu es moine cependant, bien que tu aies ce nom en horreur, et même tu portes celui de chanoine. La coulle seule te déplait, si je ne me trompe, mon frère. Je voulus me rendre à Rome, pour voir le chef suprême de la religion, pour voir Pierre : les ténèbres siégeaient sur le trône; un moine juste passe chez nous pour un libertin, il est de la nombreuse race des Sodomites... Pierre, tu es moine, tu es philosophe! Il est constant que les philosophes anciens pensèrent comme lui : ce que la philosophie apprit autrefois, il en instruisit ses disciples.

« Un chat ne peut rester longtemps dans une peau brillante, la beauté d'une femme se conserve difficilement, malgré ses attraits. Daignez, ma sœur, je vous en supplie, mépriser ces vêtements précieux que n'aime pas votre époux, qu'il défend même. Il est un agneau véritable, prenez des habits d'agneau, afin que votre vêtement ressemble mieux à celui de votre époux, et qu'il prouve que vous êtes revêtue du Christ. Comme un agneau, revêtez-vous de peaux d'agneau. La vierge qui se donne au céleste époux devient l'autel de Dieu; l'arche fut couverte de tissus moins précieux, qui n'étaient point pour elle un ornement, mais plutôt un abri contre la poussière et la pluie. »

Ce poème connu, il faut éclaircir plusieurs points et montrer qu'il s'agit bien d'Abélard et d'Héloïse. Le prélude n'offre aucune difficulté pour quiconque a lu

l'ouvrage de M. de Rémusat. Tous ces noms qui se pressent sous la plume du poète peuvent s'appliquer à Abélard... « Quand il se rendait à ses leçons ou revenait à sa demeure, suivi de ses disciples encore émus de sa parole, tout annonçait un maître, le plus puissant dans l'école, le plus illustre dans le monde, le plus aimé dans la Cité. Partout on parlait de lui; des lieux les plus éloignés, de la Bretagne, de l'Angleterre, du pays des Suèves et des Teutons, on accourait pour l'entendre Rome même lui envoyait des auditeurs. La foule des rues, jalouse de le contempler, s'arrêtait sur son passage; pour le voir, les habitants des maisons descendaient sur le seuil de leurs portes, et les femmes écartaient leur rideau, derrière les petits vitraux de leur étroite fenêtre. » (p. 44.) Une passion vint et toute cette grandeur s'écroula.

Notre poète semble donc avoir compris parfaitement l'influence du philosophe ; mais dans la seconde partie quel est ce Pierre de Paris? *Parisius Petrus ?* — A n'en pas douter, ce nom ne peut désigner qu'Abélard. En effet, Pierre était le nom sous lequel on le connaissait généralement. « Un jour, dit son historien, son maître de mathématiques le voyant irrité et comme indigné de ne pas pénétrer plus avant, lui dit en riant : Quand un chien est bien rempli, que peut-il faire de plus que de lécher le lard? Le mot d'une latinité dégénérée qui signifie lécher composait avec le dernier mot de la plaisanterie vulgaire du maître un son qui ressemblait à Bajolardus. On en fit dans l'école de Tirric le surnom de Pierre et ce surnom qui rappelait un côté faible dans

un homme à qui l'on n'en savait pas fit fortune. L'étudiant en prit son parti et, acceptant le sobriquet d'école dont il changea quelque peu le sens et le son, il se fit appeler Abélard (*Habelardus*), et s'il fallait en croire cette anecdote, c'est ce surnom d'origine puérile qu'auraient immortalisé le génie, la passion et le malheur (p. 13). »

Mais ses contemporains l'appelaient Pierre.

Petrus amor cleri, Petrus inquisitio veri,

dit une épitaphe citée par Pez, et nous pourrions en citer bien d'autres. Toutefois pour désigner clairement son héros, l'auteur ajoute *Parisius*. En effet, Paris l'avait adopté comme son enfant, comme son ornement et son flambeau; Paris était fier d'Abélard. D'ailleurs à cette époque, plusieurs personnages portaient ce nom de Pierre, et chacun était qualifié par une épithète; c'est ainsi que nous voyons Pierre le Vénérable, Pierre de Bruis, Pierre de Poitiers, Pierre de Léon, Pierre Lombard, Pierre Hélie, et d'autres moins célèbres. Le mot *magister* fût devenu insuffisant, car Suger reçut du Pape deux lettres de recommandation pour un maître Pierre qui n'était autre que Pierre de Meaux. C'est donc avec raison que Paris célébrait ce nom dont après sept siècles la ville de toutes les gloires et de tous les oublis a conservé le populaire souvenir.

Quant à cette autre qualification, *philosophus*, elle convient admirablement à Pierre Abélard. Voici le témoignage de ses contemporains:

Mirabilis philosophus, dit Robert d'Auxerre;

Philosophus cui nostra parem, nec prima secundum
Sœcula viderunt, suivant la chronique de Bretagne,
Gallia nil magis habuit vel clarius isto, d'après la chronique de Richard de Poitiers.
Est satis in titulo Petrus hic jacet Abælardus :
Huic soli patuit scibile quidquid erat, dit le moine Clarius dans sa chronique de Saint-Pierre-le-Vif.

Rawlinson a extrait d'un manuscrit d'Oxford une épitaphe commençant par ces mots qui ressemblent au vers 53 de notre auteur :

Occubuit Petrus, succumbit eo moriente
Omnis philosophia.

Nous citerons enfin les paroles de Pierre le Vénérable :

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum.
Noster Aristoteles, logicis quicumque fuerunt
Aut par aut melior, studiorum cognitus orbi
Princeps.

Les expressions *Parisius Petrus* et *Philosophus Petrus* sont donc conformes à l'histoire et désignent bien Abélard; nous irons plus loin en disant que certains vers expriment sa philosophie.

En effet, que signifie le cinquante-septième : *Consensus nullus*... N'est-il pas l'écho de ces paroles d'Héloïse : « J'ai été bien coupable ; non, tu le sais, toi, je suis innocente. Le crime n'est pas dans l'effet de l'acte, mais dans le sentiment de l'agent. La justice ne pèse pas ce qui a été fait, mais le cœur de celui qui l'a fait? » (*Abael. opera*, *Epist.* II. p. 45-46.)

Et le soixante-treizième? Tu es moine ! Ces mots sont historiques. Après sa mutilation, Abélard ne méditait que la vengeance : Il voulait se rendre à Rome pour demander justice, comme l'indiquent encore nos vers 67-72. Le prieur de Deuil, Foulques, insista auprès de lui sur sa pauvreté qui ne lui permettait pas d'accomplir un si long voyage ni de satisfaire aux dépenses que coûtait la justice romaine. Alors, il lui répéta cette triste parole : *Monachus es*. (*Abael. Op. pars* II, *ep*. I, p. 222, 223.)

Enfin, chacun sait qu'il fut moine, et même on pense qu'il eut des canonicats dans différentes églises comme à Paris, à Sens, à Tours et à Chartres.

Cette pièce convient donc en son entier à Pierre Abélard. Voyons maintenant si quelques vers rappellent le souvenir d'Héloïse.

Son sacrifice nous est montré dans ces paroles énergiques du poète qui, voulant sans doute appuyer sur chaque mot, a oublié un pied.

Desertam vis velari paruit illa. (vers 41).

Abélard ne voulait pas être seul à mourir au monde, il fallait qu'Héloïse n'eût appartenu qu'à lui. Dans son amour égoïste il exigea qu'elle prononçât ses vœux avant qu'il eût prononcé les siens. Sur son ordre, Héloïse prit à Argenteuil le voile de novice et le monastère se ferma sur elle. Ce fait revient sans cesse sous sa plume et notre auteur a bien compris le pensée d'Héloïse.

En outre est-il besoin de citer les expressions *amica* et *soror*? Abélard employait souvent le terme *soror*, mais le mot *amica* plaisait beaucoup plus à Héloïse qui lui disait : *Dulcius semper mihi exstitit amicae vocabulum.*

Tout d'ailleurs dans nos vers est conforme à l'histoire : personne ne peut douter de la véracité du poète. Il y a cependant deux vers qui nous semblent résumer toutes nos preuves, ce sont ceux du commencement de la troisième partie. On les attribue à Abélard lui-même qui les aurait composés pour son fils Astralabe.

Nec catus in nitida servari pelle valebit,
Nec mulier cultus si pretiosus erit.

La bibliothèque de l'École des Chartres, 2e série, II, p. 420, a publié une variante, d'après un manuscrit de l'abbaye de Clairmarais du XIIe ou du XIIIe siècle, qui donne les vers suivants :

Nec cattus poterit servari pelle nitenti
Nec mulier cultus si pretiosus erit.

Et Wright dans les *Reliquiæ antiquæ*, 1er juillet 1839, a extrait à son tour d'un manuscrit les mêmes vers :

Nec catus poterit servari pelle nitenti
Nec mulier cunctis si preciosus erit.

Ce dernier vers, on le voit, a été mal lu, car *cunctis* au lieu de *cultus* laisse *pretiosus* sans accord.

La première question se trouve donc ainsi résolue : mais une nouvelle surgit aussitôt, et celle-ci est double. Quel est l'auteur, quelle est la date de cette composition?

Et d'abord, l'auteur fut à n'en pas douter un moine de Fleury, admirateur passionné d'Abélard, qui semble même tout disposé à excuser ses fautes pour ne voir en lui que le philosophe; mais son nom est à jamais inconnu. Peut-être les moines écoliers revenus de Paris, tout en copiant les traités du maître, ont voulu raconter ses malheurs : ou bien même ils auraient développé les péripéties diverses de ce drame et le professeur de poésie toujours à la recherche de nouveaux sujets aurait composé ces vers empreints non-seulement d'une sombre tristesse, mais encore d'un fiel très-amer contre Rome et contre l'Évêque d'Orléans, Hélie, juge d'Abélard au concile de Sens et forcé bientôt lui-même de quitter l'épiscopat et de se faire moine. Pures conjectures qui ne s'appuient sur aucun fondement.

Mais si l'auteur nous est inconnu, pourrons-nous au moins savoir la date de cette composition? Assurément le poète a voulu nous l'indiquer. Quel est, en effet, ce consul Mathias, la gloire de l'armée, dont l'adultère est puni par la mutilation ? Il fut un personnage important, puisque la France s'en glorifie : son nom ne s'est jamais présenté à nous, et l'expression *consul* n'ajoute aucun renseignement. Tout en comprenant que ce mot est le nœud de la question, nous ne savons comment le tran-

cher : à d'autres la gloire de vaincre, nous nous contentons du modeste rôle d'éditeur.

Il nous eût été facile et agréable d'ajouter quelques notes philologiques; mais ce travail aurait considérablement augmenté les bornes que nous nous sommes prescrites et que nous craignons même d'avoir dépassées.

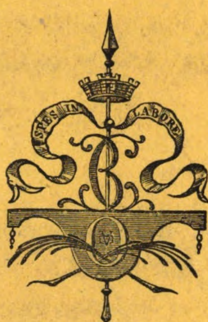
Tels sont les deux documents que nous offrent les manuscrits 223 et 238 de la bibliothèque d'Orléans au sujet d'Abélard. Le premier dépasse de beaucoup en importance le second ; nous avons cru devoir les signaler l'un et l'autre, parce qu'ils semblent être sortis de la même idée, la glorification du philosophe. Puissent-ils aussi servir à prouver l'importance de nos collections départementales peut-être un peu trop laissées dans l'oubli. Les renseignements que nous y avons puisés montrent que la doctrine d'Abélard resta pendant longtemps un sujet de méditation philosophique pour les moines de Fleury comme ses malheurs exercèrent leur verve poétique.

Assurément ces documents que nous avons tirés de l'oubli perdent beaucoup de leur importance, les vers surtout n'augmenteront pas la gloire de celui qui en a fourni la matière. Nous ne croyons pas cependant qu'ils soient dépourvus de toute utilité.

« Sans doute, dit son historien, Abélard ne fut pas un grand homme, ce ne fut même pas à la rigueur, un

très-grand philosophe, quoi qu'en aient pensé ses contemporains, mais un esprit supérieur, d'une subtilité ingénieuse, un raisonneur inventif, un critique pénétrant qui comprenait et exposait merveilleusement. Faites vivre ce puissant et libre esprit sept siècles plus tard et au lieu de s'agiter dans le vide et de heurter sa vie entière contre d'interminables obstacles, il devient une des lumières et l'honneur de son temps. »

ORLÉANS. — IMP. ERNEST COLAS



Orléans — Imp. Ernest Colas.

